

Objet : Dossier d'inscription septembre 2026
promotion 2026-2029 **candidat Parcoursup**

Affaire suivie par : Secretariat

N/Réf : OC Directeur/JL/2026-0047

Rueil-Malmaison, le 04/06/2026.

Madame, Monsieur,

Vous avez accepté définitivement la proposition d'admission dans notre institut via Parcoursup et je vous en remercie.

Vous allez intégrer le mardi 1^{er} septembre 2026 la **promotion 2026-2029** et afin de constituer votre dossier administratif, je vous remercie de faire parvenir les documents suivants :

- La fiche d'inscription administrative IFSI à **compléter** (page 1/5), accompagnée des **justificatifs** (voir page 4/5)
- La fiche financement de la formation à **compléter**, accompagnée des **justificatifs** (page 2/5 ou 3/5 selon votre situation)
- La liste des pièces à fournir **cochée par vos soins** (page 4/5 et 5/5),
- Un certificat médical des vaccinations obligatoires (annexe 1) à **faire compléter** par un médecin,
- Attestation d'autorisation de droit à l'image et de communication des coordonnées personnelles (annexe 4),
- Et pour les mineurs l'autorisation d'effectuer le stage pour les étudiants mineurs et l'autorisation d'acte médical (annexe 2 et 3).

Un document FAQ (foire aux questions) est joint à ce courrier.

Le dossier **COMPLET** est à nous retourner dans un délai de 7 jours après réception de celui-ci :

- Par voie postale à l'IFSI du CHD Stell au 25 avenue Paul Doumer 92500 Rueil-Malmaison **en recommandé ou lettre suivie**,
- En mains propres à l'accueil de l'IFSI du lundi au vendredi entre 10h et 16h.

D'autre part je vous informe que vous devez vous acquitter de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus d'un montant de 105€ via le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>. L'attestation de contribution sera exigée lors de votre inscription obligatoire à l'université Médecine Sorbonne Université (SSU).

Le dossier de demande de bourse est à remplir directement sur le site de la Région Ile-de-France <http://www.iledefrance.fr/fss>, (**numéro matricule école a4738a**), ci-joint flyer.

Conformément à l'instruction N° DGOS/RH1/2020/155 du 9 septembre 2020, les tenues professionnelles sont mises à disposition des étudiants et élèves en santé non médicaux, elles sont gérées et entretenues par les structures d'accueil en stage. **Toutefois vous devrez disposer au minimum de 3 tenues (tuniques et pantalons blancs) avec étiquettes mentionnant votre nom et prénom pour les travaux pratiques, les situations simulées et les évaluations.**

L'équipe pédagogique et administrative auront le plaisir de vous accueillir pour la rentrée scolaire dans les locaux de l'IFSI :

Le mardi 1ier septembre 2026 de 9h00 à 17h

Un mail* vous sera envoyé pour vous préciser les modalités de cette journée sur l'adresse prenom.nom.ifsir@gmail.com que vous devez créer.

Votre présence à cette rentrée est impérative pour vous permettre de disposer d'informations essentielles à votre scolarité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

O. COULÉE,



Directeur des soins,
Directrice de l'IFSI.

**en l'absence de réception du mail au 28/08/2026 contacter l'IFSI par téléphone au 01 47 16 95 31*

Copie :
- Chrono 2026